

# Transformation structurelle

**Une économie dynamique et diversifiée, créatrice de valeur ajoutée et d'emplois de qualité.**

Le nouveau modèle de développement retient cinq processus transformateurs pour accélérer la transformation structurelle du tissu productif marocain à l'horizon de 2035 : modernisation, diversification et montée en gamme, compétitivité et développement financier et social. La restructuration de l'économie marocaine a pour objectif l'amélioration de son potentiel de croissance économique, principal catalyseur de l'expansion des créations d'emploi, l'amélioration du niveau de vie de la population marocaine et le financement des besoins en termes d'investissements sociaux et en capital humain. Le NMD s'est fixé 3 cibles à l'horizon 2035 :

- Augmenter le PIB par habitant à 16000 en USD PPA, en réalisant un taux de croissance moyenne de plus de 6% annuellement ;
- Accroître de 60% la participation du Maroc dans les chaînes de valeurs mondiales ;
- Augmenter la valeur ajoutée industrielle de moyenne et haute technologie pour atteindre 50% de la valeur ajoutée industrielle totale.

Pour atteindre ces cibles, les choix stratégiques fixés par le NMD portent sur :

1. La libéralisation de l'initiative privée et l'entrepreneuriat à travers le développement d'un environnement des affaires transparent, sécurisant et prévisible, des réglementations allégées et simplifiées et une concurrence saine et une régulation indépendante, favorisant de manière significative l'entrée d'acteurs nouveaux et innovants ;
2. L'amélioration de la compétitivité du tissu productif en réduisant significativement les coûts des facteurs, notamment l'énergie et la logistique ;
3. L'orientation de l'investissement du secteur privé, grands groupes et PME, vers les secteurs porteurs et d'avenir et vers la montée en gamme du système productif, à travers la création d'un cadre incitatif approprié, un accès élargi à des mécanismes diversifiés de financement et un accompagnement des entreprises pour renforcer leurs capacités managériales, organisationnelles et technologiques etc.;
4. L'émergence de l'économie sociale et son développement en pilier de croissance et gisement de création d'emplois décents dans les territoires.